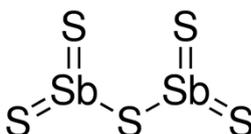


## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: Antimony Sulphide Golden Extra Pure
Numéro CE	: 215-255-5
n° CAS	: 1315-04-4
Code du produit	: 01460
Formule brute	: S5Sb2
Structure chimique	:



Synonymes	: Antimony(V) sulfide / Antimony Pentasulfide
-----------	---

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange	: Laboratory chemicals, Manufacture of substances
-------------------------------------	---

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	: + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)
------------------	--

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Matières solides inflammables, Catégorie 1	H228
Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4	H302
Toxicité aiguë (inhalation:gaz) Catégorie 4	H332
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2	H411

# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

F; R11

Texte complet des phrases R: voir section 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02



GHS07



GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H228 - Matière solide inflammable  
H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles. Ne pas fumer  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : ANTIMONY SULPHIDE GOLDEN Extra Pure  
n° CAS : 1315-04-4  
Numéro CE : 215-255-5

Textes des phrases R et H: voir section 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation	: Nocif par inhalation.
Symptômes/lésions après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Matière solide inflammable.
Danger d'explosion	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
------------------------------	---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
-------------------	---

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu.
----------------------	-----------------------------------

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.
-----------------------	--

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Eviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.
Matières incompatibles	: Sources de chaleur.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Yellow orange powder.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible

# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Matière solide inflammable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Matière solide inflammable.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment au contact de l'eau.

### 10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Inhalation:gaz: Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 3178

N° ONU (IMDG) : 3178

N° ONU (IATA) : 3178

N° ONU (ADN) : 3178

N° ONU (RID) : 3178

# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR)	: FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S.
Proper Shipping Name (IMDG)	: FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S.
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S.
Désignation officielle pour le transport (ADN)	: FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S.
Désignation exacte d'expédition/Description (RID)	: FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S.
Transport document description (ADR)	: UN 3178 FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S., 4.1, II, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IMDG)	: UN 3178 FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S., 4.1, II, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IATA)	: UN 3178 FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S., 4.1, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Description document de transport (ADN)	: UN 3178 FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S., 4.1, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (RID)	: UN 3178 FLAMMABLE SOLID, INORGANIC, N.O.S., 4.1, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 4.1

Étiquettes de danger (ADR) : 4.1



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 4.1

Étiquettes de danger (IMDG) : 4.1



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 4.1

Étiquettes de danger (IATA) : 4.1



#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 4.1

# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (ADN) : 4.1



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 4.1

Etiquettes de danger (RID) : 4.1



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : F3

Disposition spéciale (ADR) : 274

Quantités limitées (ADR) : 1kg

Quantités exceptées (ADR) : E2

Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08

Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : B4

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP11

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T3

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33

Code-citerne (ADR) : SGAN

Véhicule pour le transport en citerne : AT

Catégorie de transport (ADR) : 2

Special provisions for carriage - Packages (ADR) : V11

Danger n° (code Kemler) : 40

Panneaux oranges :



# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

---

Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E

Code EAC : 1Z

### - Transport maritime

Special provision (IMDG) : 274, 915

Quantités limitées (IMDG) : 1 kg

Quantités exceptées (IMDG) : E2

Packing instructions (IMDG) : P002

IBC packing instructions (IMDG) : IBC08

IBC special provisions (IMDG) : B2, B4

Tank instructions (IMDG) : T3

Tank special provisions (IMDG) : TP33

EmS-No. (Fire) : F-A

EmS-No. (Spillage) : S-G

Stowage category (IMDG) : B

N° GSMU : 133

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E2

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y441

Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 5kg

Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 445

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 15kg

Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 448

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 50kg

Disposition particulière (IATA) : A3

Code ERG (IATA) : 3L

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : F3

Dispositions spéciales (ADN) : 274

Quantités limitées (ADN) : 1 kg

Quantités exceptées (ADN) : E2

Équipement exigé (ADN) : PP

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 1

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : F3

Disposition particulière (RID) : 274

Quantités limitées (RID) : 1kg

Quantités exceptées (RID) : E2

Packing instructions (RID) : P002, IBC08

Dispositions spéciales d'emballage (RID) : B4

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP11

Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T3

Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID) : TP33

# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : SGAN  
Catégorie de transport (RID) : 2  
Dispositions spéciales relatives au transport – Colis (RID) : W1  
Colis express (RID) : CE10  
Numéro d'identification du danger (RID) : 40

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Antimony Sulphide Golden Extra Pure is not on the REACH Candidate List

Antimony Sulphide Golden Extra Pure is not on the REACH Annex XIV List

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation:gas)	Toxicité aiguë (inhalation:gaz) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Flam. Sol. 1	Matières solides inflammables, Catégorie 1
H228	Matière solide inflammable
H302	Nocif en cas d'ingestion
H332	Nocif par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R11	Facilement inflammable

# Antimony Sulphide Golden Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

F	Facilement inflammable
---	------------------------

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*